

# Plan de relance Bordeaux métropole: Comment mon entreprise peut en bénéficier?

Webinaire: 5 juillet 2021 // 14h



# Un guichet unique pour soutenir les TPE de Bordeaux

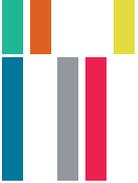
**LA VILLE DE BORDEAUX,  
AVEC SA MAISON DE L'EMPLOI  
ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

**VOUS PROPOSE UN GUICHET UNIQUE DÉDIÉ AUX TPE,  
AUX INDÉPENDANTS ET AUX ASSOCIATIONS  
DE BORDEAUX POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE**

**> CONTACT**  
BORDEAUX@CELLULETPE.FR

05 64 10 07 47





1

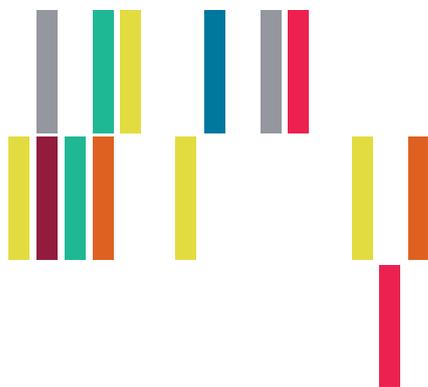
# Introduction Bordeaux Métropole

2

## Les 3 volets et l'accompagnement CCI / CMA

3

## Le parcours de la CRESS



# 1

# Introduction

> Fabienne ORE COURREGELONGUE //  
BORDEAUX METROPOLE

# 2

## Les 3 volets et l'accompagnement CCI / CMA

- Emilie BLAZEIX // CMA
- Fabrice GIORDANO // CCI
- Diane COMBET // CCI

# OBJECTIF

Accompagner sur 2021 et 2022 les artisans, commerçants et entreprises de l'ESS dans leur relance et leur développement sur 3 thématiques :

- Transition numérique,
- Transition écologique,
- Transition commerciale / point de vente.

# CIBLES

- Entreprises de 0 à 9 salariés en ETP (0 à 30 pour les entreprises fermées administrativement)
- Artisans et commerçants de la Métropole disposant d'un point de vente (sédentaires ou non sédentaires), Métiers d'art
- Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

*Pour la transition numérique : cible plus large avec des activités non éligibles : activités immobilières, professions libérales réglementées, activités d'enseignement, professions liées à l'ésotérisme, activités financières et d'assurance, activités médicales et paramédicales, certaines activités spécialisées*

# Trois accompagnements distincts, Une même organisation

- Un **accompagnement personnalisé** par votre conseiller CMA ou CCI sur l'une (ou plusieurs) des trois thématiques :
  - Détecter vos besoins,
  - Identifier vos axes d'amélioration,
  - Vous aider à mettre en place un plan d'action.
- Une **aide à l'investissement** en lien avec les préconisations du diagnostic.

*Pour les entreprises de l'ESS : PSCHIT, un parcours individuel et collectif  
parcours de soutien aux changements et initiatives de transitions.*

# Comment en bénéficier?

1. Inscrivez-vous sur [www.aide transformation ecobordeaux metropole.fr](http://www.aide transformation ecobordeaux metropole.fr),
2. Bénéficiez d'un diagnostic et d'un **accompagnement personnalisé** par votre conseiller CMA, CCI ou CRESS,
3. Financez et réalisez vos investissements (*en lien avec les préconisations des accompagnements*),
4. Réalisez votre demande d'aide (*sur factures acquittées*) et recevez votre subvention.

# Les enjeux du numérique



**Pour quoi ?** Vous aider à digitaliser votre entreprise, à vous adapter aux nouvelles attentes du consommateur et aux nouveaux modes de consommation

Subvention à hauteur de **50% des investissements HT**

Subvention entre **300 € et 5 000 €**  
*(soit une assiette éligible entre 600 € et 10 000 € HT)*

# Les enjeux du numérique – dépenses éligibles

- Prestations de conseils et de services (AMOA assistance à maîtrise d'ouvrage, photographe, community management, agence de conseil digital, Web Marketing...),
- Frais de développement (site web, application mobile...),
- Frais d'abonnement sur 1 an ou achat de logiciels ou services e-commerce (click and collect, paiement...)
- Frais de formation liés à la mise en place et prise en main d'un outil numérique (dans le devis du prestataire),
- Investissement matériels nécessaires à la mise en œuvre du projet en lien avec le plan d'action,
- Frais d'hébergement sur 1 an,
- Frais de publicité en ligne, achat de mot clés,
- Campagne promotionnelle en ligne

# L'environnement



**Pour quoi ?** Vous aider à réaliser votre transition écologique, que ce soit au niveau de vos locaux (isolation, éclairages...), mais également en vous aidant à mieux gérer vos déchets, limiter votre consommation en eau, vous déplacer mieux...

Subvention à hauteur de **50% des investissements HT**

Subvention entre **300 € et 3 000 €** (soit une assiette éligible entre 600 € et 6 000 € HT)

# Les éco défis – pourquoi?



Pour **valoriser** les entreprises qui mettent en place des **actions concrètes** en faveur de **l'environnement** autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable.

Pour permettre à chacun de s'engager dans un **processus d'amélioration**, quel que soit le niveau de ses pratiques. Un moyen de se **différencier** et de **valoriser son engagement environnemental et sociétal** auprès de sa clientèle !

# Valorisation du label

Mise à disposition d'un **kit de communication**

Cartographie sur **site internet** dédié  
Soirée des **lauréats** et remise des **diplômes**



La marque Éco-Défis® valorise les entreprises qui mettent en place des **actions concrètes en faveur de l'environnement** autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable.

Par leur diversité, les éco-défis permettent à chacun de s'engager dans un processus d'amélioration, quel que soit le niveau de ses pratiques. Un moyen de **se différencier** et de **valoriser son engagement environnemental et sociétal**.

Le diagnostic est une condition pour **bénéficier des subventions de Bordeaux Métropole** sur la transition écologique.

Un conseiller CCI/CMA est à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation des défis.

600 entreprises girondines ont déjà reçu le label éco-défis des commerçants et artisans, pourquoi pas vous ? Vous êtes intéressés pour participer aux éco-défis ? Vous êtes une collectivité et souhaitez mettre ce label en place sur votre territoire ? [Contactez-nous !](#)



# L'environnement – dépenses éligibles

## Energie\* :

- Réalisation d'un DPE du bâtiment, prestation d'étude spécifique / de faisabilité (mise en place d'un système d'ENR...) par un bureau d'études,
- Mise en place d'une maintenance régulière des équipements consommateurs d'énergie\*\* ,
- Isolation thermique du local,
- Changement des éclairages du magasin (LED) performant et peu énergivore,
- Achat et/ou réparation de matériel de classe énergétique A ou label Energy Star,
- Installation d'un chauffe-eau solaire ou d'un équipement de chauffage moins énergivore,
- Mise en place de systèmes d'ENR, énergie bois, géothermie, PAC performante ...,
- Mise en place d'un programmateur (sur système d'ambiance climatique).

## Emballages/contenants :

- Acquisition de sacs réutilisables ou de contenants réutilisables et consignables (métiers de bouche)

\* *Travaux et installations réalisés par un professionnel uniquement*

\*\* *Facture de la première année du contrat de maintenance*

# L'environnement – dépenses éligibles

## Transports :

- Vélo professionnel électrique ou non, utilitaire électrique, formation à l'éco-conduite.

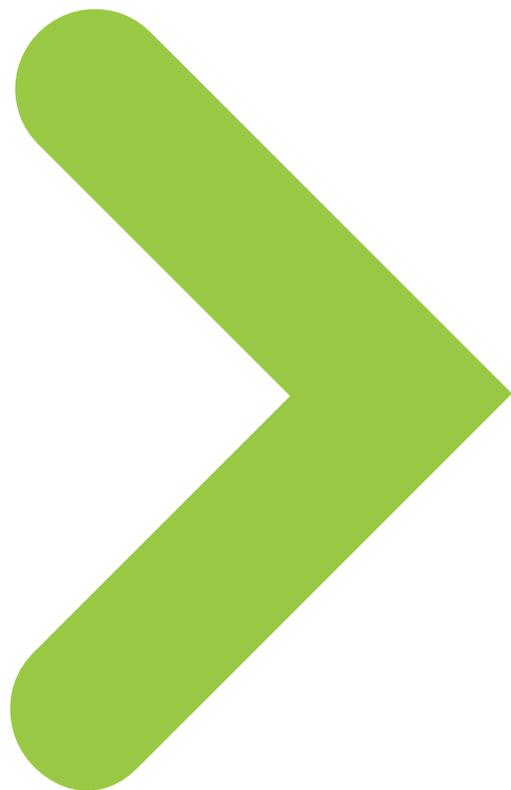
## Prévention/Gestion des déchets :

- Composteur pour les déchets organiques, bacs de tri des 5 flux, installation de stockage des produits et déchets dangereux,
- Contrat prestataire de collecte des déchets.

## Prévention/Gestion de l'eau :

- Mousseurs / aérateurs / système de réduction du débit, chasses double flux,
- Equipement de prétraitement ou rétention des eaux usées,
- Fontaine de dégraissage biologique ou fontaine à solvant en circuit fermé, fontaine de nettoyage des pinceaux et tous outils des peintres,
- Mise en place d'un système de récupération des eaux de pluies.

# Les nouvelles stratégies commerciales



**Pour quoi ?** Vous aider à redynamiser votre point de vente, le rendre plus attractif, valoriser votre savoir-faire auprès de votre clientèle...

Subvention à hauteur de **50% des investissements HT**

Subvention entre **300 € et 3 000 €**  
*(soit une assiette éligible entre 600 € et 6 000 € HT)*

# Stratégies commerciales – dépenses éligibles

## Global :

- Mise aux normes accessibilité,
- Outils de conception des supports de communication du point de vente.

## Façade :

- Rénovation façade (peinture, nettoyage, lettrage...)\*,
- Signalétique, enseigne / enseigne lumineuse, stores, éclairage, vitrophanies,
- Élément de communication sur le trottoir.

## Vitrine :

- Eclairage (Performant et peu énergivore - LED),
- Agencement intérieur de la vitrine\*\* ,
- Vitrophonie, affichage communication prix.

*\* Travaux et installations réalisés par un professionnel uniquement*  
*\*\* Plancher minimum de factures à 100€*

# Stratégies commerciales – dépenses éligibles

## Intérieur du point de vente :

- Rénovation du point de vente (peinture, revêtements de sol...) \* ,
- Signalétique, supports de valorisation du savoir-faire (écran, cadre numérique...),
- Supports de merchandising, mobilier d'accueil,
- Zone de caisse : achat de TPE, caisse enregistreuse.

## Produits / Services / Outils :

- Création identité visuelle, charte graphique,
- Outils de communication \*\* : prospectus, cartes de visite, flyers, goodies, tenues...

## Non sédentaire (en plus) :

- Matériel de protection du stand et de présentation, signalétique véhicule.

\* *Travaux et installations réalisés par un professionnel uniquement.*

\*\* *Sauf renouvellement de l'existant.*

# 3



# PSCRIT

PARCOURS DE SOUTIEN AUX CHANGEMENTS  
ET INITIATIVES DE TRANSITIONS

## Le parcours CRESS

➤ Ewen LINTANF // CRESS

---

TITRE

# Le parcours

Le parcours dure 4 jours alternant temps individuels et collectifs, se déroulant sur 1 mois autour des thématiques suivantes :

- Développement Stratégique
- Transition Numérique
- Transition écologique

# Pour qui ?

- **Entreprises ESS** : associations, coopératives, sociétés commerciales ESS, entrepreneurs salariés en Coopérative d'activité et d'emploi
- **Territoire Bordeaux Métropole** : organisation implantée sur l'une des 28 communes de Bordeaux Métropole
- **Situation** : structure employeuse (CDI, CDD, contrats d'apprentissage...)
- **Besoins** : mobiliser les Fonds d'aide à la transformation numérique, environnementale et commerciale de Bordeaux Métropole

# Quand ?

**2021**

**Depuis avril 2021**

7 promos en 2021 (1 promo par mois)

Dates de démarrage des parcours :

30 avril – 26 mai – 22 juin

3 sept. – 1<sup>er</sup> oct. – 29 oct.

3 déc

**2022**

**Jusqu'en décembre 2022**

10 promos en 2022 (1 promo par mois)

Dates de démarrage des parcours :

7 janv. – 4 fév. – 4 mars – 1<sup>er</sup> avril

29 avril – 3 juin – 2 sept. – 30 sept.

28 oct. – 25 nov

# Comment ?

## Inscription

- Je m'inscris en ligne sur <https://www.pschit.info/>  
Facilement en quelques clics

## RDV

- J'obtiens un RDV d'auto-diagnostic gratuit

## Parcours

- J'accède à PSCHIT, le parcours de 4 jours

## Demande d'aide

- Je dépose ma demande d'aide auprès de Bordeaux Métropole.

# Bénéficiez du Plan de relance métropolitain !

**Plus d'informations et règlements d'intervention :**

[www.artisans-gironde.fr/plan-de-relance](http://www.artisans-gironde.fr/plan-de-relance)

[www.bordeauxgironde.cci.fr](http://www.bordeauxgironde.cci.fr)

[www.pschit.info/](http://www.pschit.info/)

**Inscriptions :**

[www.aide transformation ecobordeauxmetropole.fr](http://www.aide transformation ecobordeauxmetropole.fr)

# La cellule d'aide aux TPE pour répondre à vos questions

Une adresse mail

[bordeaux@celluletpe.fr](mailto:bordeaux@celluletpe.fr)

Un numéro de téléphone

05 64 10 07 47

[Un questionnaire de pré-diagnostic](#)



# COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES DE L'ESS IMPACTÉS PAR LA CRISE COVID-19

## ADAPTEZ VOTRE ACTIVITÉ :

- > **AUX ENJEUX DU NUMÉRIQUE**  
(SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, ÉQUIPEMENTS...)
- > **À L'ENVIRONNEMENT**
- > **À DE NOUVELLES STRATÉGIES COMMERCIALES**

**DEMANDEZ  
UN DIAGNOSTIC  
GRATUIT\***



\*SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

**Inscrivez-vous ici :**  
[aidetransformationecobordeauxmetropole.fr](http://aidetransformationecobordeauxmetropole.fr)

